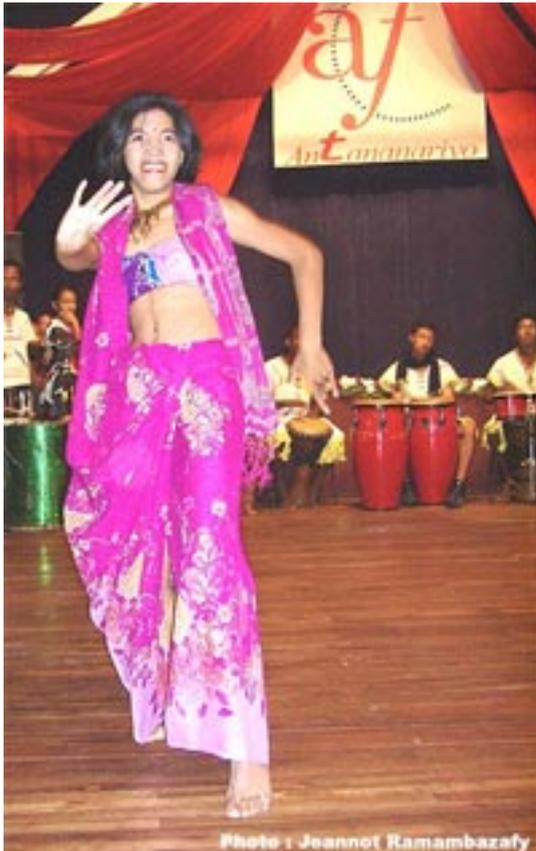


Écrit par

Mardi, 05 Août 2008 13:11 -



Le 20 mars 2007 marque le lancement des 60 ans de mise en place de

l'Alliance française à Madagascar, conjointement à la grande fête de la Francophonie.

Tout au long de cette célébration, madagate.com vous donnera des échos inédits de ce soixantenaire à marquer d'une pierre blanche.

En attendant, voici un document historique qui vous éclaircira sur la langue de Molière dans la Grande île. Si tout se passe bien, vous le retrouverez dans un ouvrage dédié à ces 60 ans de l'Alliance Française à Madagascar.

L'installation de la langue française à Madagascar commence dès que l'île est déclarée, par un vote de la Chambre des Députés en 1896, colonie française. Aux yeux Du général Gallieni, à qui la République française a confié les pleins pouvoirs dans l'île, en tant que gouverneur, c'est

la conséquence directe du nouveau statut du territoire conquis.

A CIRCULAIRE DU 5 OCTOBRE 1896

Dans une circulaire en date du 5 octobre 1896, Gallieni déclare : « Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans les écoles de l'île ». C'est clair comme l'eau de roche : la diffusion du français, mission originelle de l'Alliance française, est, à partir de cette date, le travail prioritaire de l'école à Madagascar. Toutefois, il faut convenir que l'arrivée de la langue française dans l'île remonte au XVII^e siècle, lorsque le Cardinal de Richelieu fit fonder un comptoir de la Compagnie des Indes à Fort-Dauphin. Quelques mots de la langue française s'infiltrèrent ainsi à travers le parler commercial (négoce) de marins venus de Maurice et de La Réunion. Certains Malgaches en firent même l'apprentissage pour améliorer les relations commerciales de l'époque.

LMS

Pour en revenir à l'époque de Gallieni, comment donner un enseignement scolaire de la langue et de la culture françaises aux jeunes Malgaches, vis-à-vis de la puissante Angleterre ? Car celle-ci était présente dès 1817, avec la LMS (London Missionary Society), qui développa la langue de Shakespeare dans les écoles existantes. Les missions catholiques françaises, elles, n'arriveront qu'une décennie plus tard, à partir de La Réunion. En tout cas, les écoles françaises n'ont pas attendu Gallieni pour naître. En effet, elles furent instaurées entre 1867 et 1870 dans la capitale et à Tamatave. Retenons les Sœurs Saint Joseph de Cluny et les Frères des Ecoles Chrétiennes.

ETAT DES LIEUX

En fait, à l'arrivée de Gallieni, l'enseignement, à Madagascar, était entièrement sous l'aile des missions religieuses. En ce temps-là, il y avait 60.000 élèves pour la LMS et 40.000 dépendant de la Mission Norvégienne ! Le français était absent de ces écoles dans lesquelles l'enseignement se faisait en malgache et en latin uniquement. Ici, il faut faire une grande remarque. Ces missions n'ont jamais recouru à la langue dont elles sont originaires (Anglais ou Norvégien). Mais les Missions françaises, en plus du malgache et du latin, faisaient une place à l'apprentissage du français. En 1896, elles comptent environ 30.000 élèves répartis dans la capitale, quelques grands ports (Tamatave, Diego, Majunga, Fort-Dauphin) et les grands

centres des hauts plateaux centraux de l'Imerina.

LA POLITIQUE DE GALLIENI

Toutes ces écoles étaient très bien organisées mais pour le nouveau gouverneur Gallieni, le caractère religieux semblait primer sur le caractère scolaire proprement dit. Nous étions alors vraiment très loin de la notion de « diversité culturelle » de nos jours. Le général Gallieni avait une politique linguistique bien définie pour affirmer l'autorité française : rendre obligatoire l'enseignement du français dans tous les établissements scolaires de Madagascar. Voici, d'ailleurs ce qu'il ajoute dans cette circulaire du 5 octobre 1896 : « la propagation de la langue française dans notre nouvelle colonie, par tous les moyens possibles, est l'un des plus puissants éléments d'assimilation à nos idées et à notre civilisation que nous avons à notre disposition, et tous nos efforts doivent être dirigés dans ce but ».

Pour Gallieni, « l'école est le point d'orgue et la clef de voûte de toute conquête, de toute pacification réussies ». Déjà, au Sénégal, il avait déclaré et écrit que les « routes, ponts et écoles sont les points sur lesquels doivent tendre nos efforts ».

LE CULTE DE LA FRANCE

Au culte religieux fait place le culte de la France. Dès lors, les mêmes programmes sont imposés à toutes les écoles de Madagascar, quelles que soient leur confession. « Les jeunes Malgaches sont prévenus que, dorénavant, nul ne sera pourvu d'un emploi public s'il ne parle ni n'écrit le français et que, dans toutes les circonstances, celui qui connaît notre langue aura la préférence sur les autres indigènes », lit-on encore dans cette circulaire. Pour casser toutes contestations, d'où qu'elles viennent, Gallieni déclara que « dans un délai que je laisse à votre appréciation, mais qui sera aussi court que possible (6 mois), la moitié du temps passé dans les classes devra être consacré à l'étude de la langue française, et que vous ne devez pas hésiter à faire fermer immédiatement les écoles où cette règle ne serait pas observée et où l'enseignement vous paraîtrait dirigé dans un sens hostile à la France ». Par la suite, des contrats sont signés entre la République française et les congrégations « dans le but de développer l'enseignement du français à Madagascar ». Il s'agissait des contrats Lebon. Ce sont donc les origines de la laïcité à l'école (française). Et c'est ainsi qu'en début de l'année 1897, Gallieni crée « un enseignement officiel, indépendant de toute considération religieuse ». Mais uniquement axé sur la langue française...

FRANCISATION

En 1909, Gallieni écrit, dans un rapport que : « il fallait ainsi démontrer aux Malgaches par les faits que l'autorité française, se plaçant au-dessus des sectes et des partis, veut qu'ils acquièrent avant tout, dans les écoles, les sentiments de mutuelle tolérance, de concorde, d'union dans le respect et l'amour de la France ».

Pour Emile Gautier, géographe de formation et le tout premier chef du service de l'Enseignement, « la création d'une école explicitement modelée sur l'école républicaine de la

métropole démontre que les enjeux de l'œuvre scolaire ne sont pas de l'ordre du développement de la francophonie sur un territoire, mais bien d'un travail de francisation d'un peuple. Il a écrit que « les Malgaches ne seront toujours profondément différents de nous. Le climat, le genre de vie, les aptitudes, l'histoire, le passé, les coutumes ancestrales, tout contribue à les éloigner de nos habitudes et de notre culture. IL faut donc savoir limiter nos ambitions ». Il est clair que M. Gautier faisait une distinction entre la francophonie et la francisation. Celle dernière étant « l'apprentissage d'une langue d'une acculturation qui se voudrait totale ». Voilà une partie de l'histoire du français à Madagascar qu'il ne serait pas normal d'escamoter, surtout qu'avant 1972, les ancêtres de tous les écoliers malgaches, étaient les Gaulois.

Néanmoins, il faut dire que l'analyse d'Emile Gautier a été entendue quelque part...

PIERRE DESCHAMPS

En avril 1898, Pierre Deschamps, 25 ans, arrive à Tananarive. Il a été recommandé par Pierre Foncin, président de l'Alliance française et par Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique. Suppléant à Emile Gautier, parti en exploration, Gallieni lui confie l'intérim de la direction du service de l'Enseignement officiel à Madagascar.

Ces deux missions principales sont : le contrôle de l'enseignement privé et l'organisation de l'enseignement officiel. Dès ses premières visites, Deschamps définit les priorités, qui sont : la formation des maîtres et l'adaptation des programmes. Ce sont les deux piliers de l'Alliance française à Madagascar de nos jours.

La générosité de l'Alliance française de Paris et celle de grandes librairies parisiennes, permettent aux écoles principales d'être approvisionnées en manuels (par exemple, l'association TRAIT d'UNION, de nos jours). En ce qui concerne l'enseignement du français, à proprement parlé, Deschamps, tout comme Gautier avait une vision autre que celle de Gallieni. La méthode consistait, en premier lieu, à viser l'acquisition d'un français usuel permettant de comprendre et de parler. Pour eux, il s'agissait d'un moyen de limiter les aspects néfastes de la colonisation.

L'ECOLE FRANCO-MALGACHE

Dans cette optique, loin du contexte « tout en français, Deschamps met en place une méthode spécifique, facile mais efficace permettant aux maîtres novices de se former eux-mêmes. En septembre 1898, Deschamps projette de lancer un journal scolaire qu'il intitule « L'Ecole franco-malgache ». Il s'agissait d'un bulletin pédagogique dont le seul titre révèle l'intention de cette initiative... Ce projet dut un sujet de grande ironie dans certains salons parisiens. Mais, surprise de taille ! La sortie du premier numéro vaut à Deschamps un télégramme de félicitations du général Gallieni en personne ! La parution continuera jusqu'avant le premier conflit mondial. Pour tous les sujets traités, le français y a quand même une place de premier plan. Néanmoins, Deschamps affirma que « comprendre et parler, ce n'est pas uniquement des règles de grammaire, répéter des phrases apprises par cœur ou savoir des mots isolés ». Ainsi, les sujets traitent d'abord de la vie quotidienne des écoliers : hygiène corporelle, travaux des

Écrit par

Mardi, 05 Août 2008 13:11 -

champs, cuisine... Ces thèmes servent d'appui à des exercices de langage vivant, avant même d'en venir aux leçons de grammaire et de conjugaison. Mais Deschamps vise encore mieux. Dans un éditorial rédigé en français et EN MALGACHE, il déclare, à l'adresse des maîtres, que « ce bulletin est destiné à créer de nouveaux liens entre vous ».

FI.KO.MA.FRA

Phrase clé qui fera « tilt ! » comme on dit de nos jours. Il ajoute : « Ce bulletin donnera à votre activité une direction commune et vous pourrez mieux vous rendre compte que vous travaillez à la même œuvre ». Déjà donc, Deschamps entendait créer un système d'éducation d'inspiration française, où le français tient la plus grande place sans étouffer le malgache. L'œuvre de Deschamps, sans conteste, constitue la pierre angulaire des Alliances franco-malgaches ou FI.KO.MA.FRA. Rappelons que Pierre Deschamps est aussi le créateur de la Mission Laïque française dont le but est l'harmonisation de la culture française avec les cultures du monde.

Synthèse : Jeannot Ramambazafy

Source : Mission Laïque de France.